

Résumés de deux discussions qui ont eu lieu entre plusieurs instituteurs à l'École Normale Jacques-Cartier. (Suite.)

II. Quel est, pour nos écoles de campagnes, le mode d'enseignement qui offrira le plus d'avantages? M. Boudrias ouvre la discussion; il se prononce en faveur de l'enseignement *mutuel*, qu'il regarde comme le mode qui répond le mieux aux besoins d'une école de campagne. Il ajoute que la surveillance du maître peut s'exercer commodément, et qu'il est toujours facile pour ce dernier de s'assurer que les moniteurs s'acquittent d'un manière satisfaisante de leurs besogens respectifs. M. J. Leroux fait voir les avantages du mode *mixte*. Il croit que l'application exclusive ou du mode simultané, ou du mode mutuel, peut entraîner de graves inconvénients : car, d'un côté, le maître donnant une leçon à un certain nombre d'élèves, ne peut guère surveiller les autres; et, d'un autre côté, dans le mode mutuel, les enfants se trouvant sous la direction d'enfants comme eux, doivent nécessairement souffrir de cet état de choses. D'après lui, la combinaison des deux modes serait ce qu'il y aurait de mieux.

M. J. T. Dorais ne croit pas qu'à dans les écoles de campagne, on puisse adopter avec avantage un autre mode que le *mutuel*. L'instituteur est généralement seul; il n'a pas non plus les moyens de rétribuer un assistant, et n'a, par conséquent, pour toute ressource que celle de s'adjoindre des moniteurs. Mais il est difficile, dit-on, de trouver des élèves capables d'enseigner aux autres, et les parents n'aiment guère que leurs enfants fassent la besogne du maître. Ces arguments, continue M. Dorais, ne me paraissent point sérieux, puisqu'il est admis qu'un maître peut facilement préparer des moniteurs, et qu'il est aujourd'hui peu de personnes qui ignorent qu'enseigner, c'est en même temps s'instruire. La discipline dans une école dirigée par un maître actif, ne souffre nullement de la mise en pratique de ce mode d'enseignement.

M. A. Martin admet le mode *simultané-mutuel*, mais il ne croit point qu'il soit avantageux que le maître enseigne on même temps que ses moniteurs. Le maître doit surveiller pendant que les moniteurs font leur classe : la discipline et l'enseignement y gagneront.

M. l'ex-inspecteur Valade dit que le mode *simultané-mutuel* est celui qui lui paraît le plus en rapport avec les besoins des écoles de campagne. Il veut que le maître soit prudent dans le choix de ses moniteurs, et qu'il les surveille de près.

M. A. D. Lacroix rejette le mode *mutuel* : il n'approuve point qu'on laisse à des moniteurs la tâche difficile d'instruire les enfants.

M. A. d'Anglars est en faveur du mode *mutuel*. A l'aide

(*) Avant de résumer les débats de la présente discussion, nous nous permettons de reproduire ici l'explication que donne des différents modes d'enseignement l'un des plus grands pédagogistes de nos jours :

« Le mode d'enseignement est, à proprement parler, la manière dont les connaissances sont transmises en regard au nombre des élèves, à la disposition de la classe, aux habitudes du maître. Si l'instituteur s'adresse à un seul élève, s'il s'adresse à plusieurs, s'il s'adresse à un nombre tellement considérable qu'il ne puisse pas les surveiller tous, il lui faudra des manières différentes, des modes particuliers pour enseigner dans chacun de ces cas. Aussi distingue-t-on plusieurs modes d'enseignement : 1o. le mode *individuel*, par lequel chaque élève reçoit directement et séparément les leçons de l'instituteur; 2o. le mode *simultané*, qui a pour objet de faire participer dans le même temps à une leçon donnée par le maître tous les élèves capables de la recevoir; 3o. le mode *mutuel*, qui consiste à instruire simultanément, à l'aide de moniteurs, un grand nombre d'enfants dans un local vaste et approprié à cette fin; 4o. enfin, le mode *mixte*, qui est une combinaison de deux des modes précédemment définis : ou du mode *simultané* et du mode *mutuel*, ou du mode *simultané* et du mode *individuel*. » T. BRADY, Manuel de Pédagogie.

de ce mode, dit-il, chaque école devrait pour ainsi dire une école normale. Seulement, pour avoir de bons moniteurs, il faut que le maître les prépare de longue main et avec beaucoup de soin. De là, la nécessité que l'instituteur tienne sa nomination du Conseil de l'Instruction publique, ou du Surintendant, afin que son séjour dans chaque paroisse se prolonge davantage, et qu'il ne se voie plus exposé à changer de localité tous les ans, souvent pour des raisons les plus futiles.

M. T. M. Reynolds développe le système d'enseignement en usage en Irlande. Le matin, le maître explique la leçon aux élèves les plus avancés de sa classe, et, dans l'après-midi, il se sert de ces mêmes élèves comme moniteurs. La combinaison des deux modes, le *simultané* et le *mutuel*, est ce qui convient le mieux à la campagne.

M. l'inspecteur Grondin est d'avis que, à la campagne, l'emploi régulier du mode *mutuel* produit d'excellents résultats. Il recommande spécialement aux instituteurs d'exercer une surveillance des plus actives, afin que la discipline et la morale ne reçoivent aucune atteinte.

M. U. E. Archambault dit que le mode mutuel a fait son temps, et qu'il est hors de propos de vouloir le ressusciter. Aujourd'hui le mode *simultané* s'implante partout, attendu qu'il est reconnu que l'enseignement du maître est toujours le plus fructueux. M. Archambault se prononce, en outre, contre le trop grand nombre de divisions dans les écoles.

M. l'inspecteur MacMahon félicite les conférenciers de l'entrain qu'ils ont mis dans la présente discussion. Il partage l'opinion de M. Archambault relativement au trop grand nombre de divisions dans les écoles. Il est en faveur du mode *simultané*.

M. H. Tétraud parle avantagensement du mode *simultané*. Il rejette le mode mutuel, qu'il regarde comme faux et dangereux sous le rapport de la discipline.

M. J. Abern se déclare en faveur du mode *simultané* : le mode mutuel est, à son avis, un mal nécessaire.

M. L. Charbonneau dit que, dans son école, il met en pratique les deux modes, *simultané* et *mutuel*. Il ajoute qu'on ne doit pas se montrer exclusif dans le choix d'un système d'enseignement, et qu'on doit laisser beaucoup au discernement de l'instituteur.

La question étant mise aux voix, la majorité des discutants se prononce en faveur du mode *simultané*, tout en conseillant à l'instituteur de se conformer au programme adopté par les autorités scolaires, ainsi qu'aux besoins de chaque localité.

J. O. CASSEGRAIN.

LA PÉDAGOGIE DANS LES ÉCOLES DE FILLES.

(Suite.)

Les organes, chez les enfants, sont en voie de formation : il faut craindre de compromettre cette formation; d'où l'importance de la posture, des gestes, des mouvements habituels. L'institutrice veillera à ce que ses élèves, en écrivant, aient les épaules toutes deux à la même hauteur; à ce que les bras et les jambes soient toujours dans une position normale; à ce que le corps, trop courbé, ne comprime pas la poitrine; à ce que le cou, trop ou trop longtamps tendu, ne prenne pas de prédisposition au goitre. Le matériel scolaire a ici une grande importance, et nous en parlerons en son temps; plus il est imparfait, plus il reste à faire à l'institutrice pour en atténuer les fâcheux effets par une surveillance de tous les instants. C'est ici le cas de répéter un joli mot de M^{me} de Maintenon aux directrices de Saint-Cyr : « N'oubliez rien pour sauver les âmes de nos jeunes filles, et elle ajoute tout aussitôt : « pour fortifier leur santé et pour conserver leur taille ».